

Les prix

ORANGE et **CITRON**

de **L'AGIDD-SMQ**

CANDIDATURES

2025

Les prix **ORANGE**



PIERRE

Pierre, une personne ayant subi un sevrage très difficile de benzodiazépines, a entrepris une démarche citoyenne visant à mieux encadrer la prescription de ces psychotropes à fort risque de dépendance. Il a dénoncé le manque d'informations concernant l'usage à long terme des benzodiazépines à l'émission *Enquête*, a lancé le site web <https://benzoveillance.com/>, documentant les risques de ces médicaments et a démarré le mouvement #FaireEntendreRaison, visant à sensibiliser les professionnel.le.s de la santé aux impacts de la prescription de benzodiazépines.

LE REBOND

Cet organisme d'entraide alternatif a soutenu l'initiative d'une personne première concernée pour instaurer un *groupe d'entraide sur les autorisations judiciaires de soins et d'hébergement* (AJSH). Ce groupe, composé de personnes sous AJSH ou à risque de le devenir, se rencontre en ligne, permettant aux personnes à travers le Québec d'y participer. Les membres du groupe ont réussi à faire valoir leurs droits, grâce au soutien de leurs pair.e.s, en échangeant et développant des astuces pour négocier les termes de l'AJSH ou éviter son renouvellement.

PATRICK MARTIN-MÉNARD

En 2024, Me Martin-Ménard a représenté le groupe de promotion et de défense des droits Action Autonomie dans la création d'un recours collectif sur les gardes préventives. En effet, les personnes ayant été détenues en garde préventive plus de 72h entre le 1er janvier 2015 et le 4 novembre 2024 peuvent recevoir une compensation financière allant jusqu'à 1000\$ par jour supplémentaire prévu par la Loi P-38.001. Cette démarche a pour but de faciliter les démarches judiciaires, en plus de faire valoir les droits des personnes qui ont été lésés par une garde illégale.

Les prix **CITRON**



CIUSSS DE L'ESTRIE-CHUS

Les installations de ce CIUSSS ont fait controverse au cours de l'année. L'urgence psychiatrique de Granby, n'étant pas dotée d'assez de places, a dû héberger des patient.e.s dans des bureaux et aucune solution à long terme ne semble envisagée. De surcroît, un rapport du coroner dénote des lacunes au niveau des services offerts et de la formation du personnel au CHUS de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Notons que ce rapport survient après celui concernant le décès d'Amélie Champagne. Les rapports de coroners, la couverture médiatique et l'inaction du CIUSSS sont déplorable.

UNITÉ PSYCHIATRIQUE DE L'HÔPITAL DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE

À la suite d'un rapport du Protecteur du citoyen, ayant pour mandat de s'assurer du respect des droits des citoyen.ne.s au sein des services de santé et de services sociaux, l'unité psychiatrique de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie s'est vue blâmée pour l'usage abusif de mesures de contrôle par le personnel soignant.

Le Protecteur du citoyen rapporte que les mesures de contrôle sont utilisées durant une trop longue période et ce, avant même que des alternatives aient été essayées. L'attitude désobligeante de certains membres du personnel et le laxisme au niveau de la tenue des dossiers sont aussi critiqués.

UNITÉ LE BOISÉ DU CENTRE JEUNESSE DE LÉVIS

Le Protecteur du citoyen dénonce les mesures d'isolement et de contentions abusives au sein de cette unité de réadaptation pour jeunes de 12 à 17 ans. On dénote entre autres le cas d'un jeune ayant été isolé environ 15 heures dans sa chambre. De plus, la nourriture est souvent insuffisante pour combler les besoins des résident.e.s. Enfin, l'insalubrité des douches et l'administration contrôlante de médicaments ont été dénoncés.

AGIDD-SMQ

35 ANS de promotion, de vigilance et de défense des droits en santé mentale!

AGIDD-SMQ

Fondée en 1990, l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) est un regroupement d'organismes voué à la promotion, à la vigilance et à la défense des droits en santé mentale.

L'AGIDD-SMQ a pour mission de lutter pour la reconnaissance et l'exercice des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. Ces droits, fondés sur des principes de justice sociale, de liberté et d'égalité, sont ceux de tout.e citoyen.ne.

L'Association porte un regard critique sur les pratiques en santé mentale et s'implique pour le renouvellement de ces dernières. Son action prend différentes formes :

- Prises de position publiques et politiques;
- Diffusion de formations aux personnes utilisatrices de services ainsi qu'aux intervenant.e.s des milieux communautaires et du réseau de la santé;
- Diffusion de publications sur les droits en santé mentale;
- Organisation de colloques sur les droits en santé mentale.

Le concours des prix ORANGE et CITRON : depuis 1996

Un jury nommé par le conseil d'administration étudiait les candidatures et sélectionnait les gagnants. Depuis 1999, un vote populaire permet de déterminer les récipiendaires.

Cet évènement annuel vise à mobiliser autour de la question du respect des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. C'est une façon concrète et originale de démystifier « la folie » dans son langage et dans son essence tout en permettant aux personnes de s'approprier un certain droit de regard sur cette société qui trop souvent les exclut ou les marginalise. C'est une occasion qui leur permet de reprendre du pouvoir en ayant droit au chapitre.

Les candidat.e.s au prix Orange se sont illustré.e.s, au cours de l'année 2024, pour le respect des droits des personnes vivant un problème de santé mentale.

Les candidat.e.s au prix Citron sont contrevenu.e.s au respect des droits des personnes vivant un problème de santé mentale au cours de l'année 2024.

BULLETIN DE VOTES

QUI PEUT VOTER? Toute personne qui vit ou a vécu un problème de santé mentale et toute personne alliée à la cause de la défense des droits en santé mentale.

Vote prix ORANGE

☐

Pierre

☐

Le Rebond

☐

Patrick Martin-Ménard

Vote prix CITRON

☐

CIUSS de l'Estrie-CHUS

☐

Unité psychiatrique de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie

☐

Unité Le Boisé du Centre jeunesse de Lévis

POUR VOTER

JUSQU'AU 11 MAI 2025

EN LIGNE:

<https://bit.ly/poc2025>

PAR LA POSTE: AGIDD-SMQ,
4837 rue Boyer #210,
Montreal, (Qc) H2J 3E6

PAR COURRIEL:

info@agidd.org



Les prix seront remis lors d'un 5 à 7, le 28 mai 2025, au 1390 Boul. René-Lévesque O, Montréal.

AGIDD-SMQ
514 523-3443
1 866 523-3443
www.agidd.org



AGIDD-SMQ
ASSOCIATION DES GROUPES D'INTERVENTION
EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE
DU QUÉBEC